



## **Les délivrances de brevets par l'OEB en hausse en 2017**

L'Office européen des brevets (OEB) a délivré un nombre record de brevets en 2017, avec 106 000 brevets délivrés, soit une hausse de 10,1 pour cent par rapport à l'année précédente.

Selon le rapport annuel 2017 de l'OEB, ce nombre est le résultat « d'efforts continus pour améliorer la qualité et l'efficacité » au sein de l'Office.

Le nombre total de demandes a lui aussi augmenté de 3,9 pour cent, atteignant 165 590 demandes en 2017, contre 159 316 à la fin de l'année précédente.

L'Office indique qu'il y a une « large augmentation des demandes de brevets », les entreprises et inventeurs du monde entier ayant continué à déposer de nombreuses demandes.

Le nombre de demandes provenant des 38 États membres de l'OEB a augmenté de 2,8 % en 2017, représentant 47 % du total des demandes déposées.

Les cinq pays ayant été les plus actifs dans le dépôt de brevet en 2017 sont les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France et la Chine.

L'entreprise de télécommunications chinoise Huawei est arrivée en tête du classement annuel des entreprises déposant le plus de demandes de brevets auprès de l'OEB en 2017.

« Si cela est sans aucun doute une bonne nouvelle, cela signifie que le paysage européen du brevet va évoluer à un rythme encore plus soutenu. En conséquence, les titulaires de droits de propriété industrielle vont devoir surveiller leurs concurrents plus étroitement et être équipés pour réagir, par exemple en déposant des oppositions, plus rapidement. »

Les technologies médicales ont été une nouvelle fois le secteur d'activité ayant demandé le plus de brevets européens, avec 13 090 demandes.

Viennent ensuite la communication numérique et l'informatique avec 11 694 et 11 174 demandes, respectivement.

Le Président de l'OEB, Benoît Battistelli, a déclaré : « En termes de brevets, 2017 a été une année positive pour l'Europe. »

« La demande croissante de brevets européens confirme l'attractivité de l'Europe comme marché leader dans les technologies innovantes. Les entreprises européennes aussi, ont plus que jamais déposé des demandes de brevets, démontrant ainsi leur force d'innovation et leur confiance en nos services. »

Il a ajouté : « L'OEB a répondu avec succès à la demande soutenue de brevets grâce à des mesures d'efficacité qui ont augmenté sa production, sa productivité et sa rapidité. Dans le même temps, nous avons amélioré la qualité de nos produits et services et continué de réduire les délais de traitement des travaux en cours. »

« Il faut féliciter l'équipe de l'OEB pour ses incroyables efforts en 2017 qui ont permis d'enregistrer les meilleurs résultats jamais réalisés par l'Office. »

Robert Watson, associé de Mewburn Ellis, a fait le commentaire suivant : « Ces résultats démontrent clairement l'importance croissante de la Chine au sein de l'OEB. »

« Une augmentation importante des demandes provenant de ce pays, ainsi que le fait qu'Huawei devienne pour la première fois l'entreprise en tête du nombre de demandes montrent que la présence chinoise au sein du marché européen de la propriété industrielle ne pourra qu'augmenter au cours des prochaines années.

« L'impulsion pour de meilleures procédures au sein de l'OEB lui a clairement permis de commencer de résorber son stock de dossiers en retard et d'accélérer les examens. C'est ce que montre l'importante augmentation des délivrances de brevets en 2017, qui a atteint 100 000 pour la première fois. »

Cependant, malgré le nombre record de délivrances de brevets par l'OEB, les troubles récents au sein de l'Office ont suscité des inquiétudes quant à la qualité des brevets.

Selon une note interne de l'Union syndicale de l'OEB (USOEB) à la fin 2017, les objectifs officiels ont été relevés de 400 000 à 415 000 « produits ».

Les produits sont attribués uniquement pour certains actes qu'un examinateur est censé accomplir : une recherche de brevet, une délivrance de brevet ou un refus de brevet. Les examinateurs se voient accorder des points, qui déterminent si les fonctionnaires ont atteint leurs objectifs individuels et collectifs.

L'USOEB a déclaré que des objectifs élevés et sans cesse changeants pouvaient avoir des conséquences négatives pour la santé du personnel et la qualité des brevets.

Une source proche de l'Union syndicale de l'OEB a déclaré que le système de points de l'OEB est « biaisé », car il « ne récompense pas la délivrance d'un brevet très solide, à la suite d'une recherche approfondie, mais, au contraire, dans le climat de travail actuel où la peur de représailles joue un rôle énorme, il est devenu une incitation malsaine à la production en masse de brevets (de qualité médiocre) ».

La même source a précisé : « L'USOEB a beaucoup écrit sur la question de la qualité : elle considère que la pression à la production considérable qui est exercée sur le personnel de l'OEB depuis de nombreuses années (avec des objectifs toujours en hausse) n'est pas seulement nuisible à la santé du personnel, mais ne peut pas être neutre en ce qui concerne la qualité du travail réalisé. »

« Ce rapport n'est pas un audit vraiment indépendant, puisqu'il est établi en interne par du personnel de l'OEB sous le contrôle de M. Battistelli. »

La même source a ajouté : « Sur la question de la qualité, qui est un aspect crucial pour le futur de l'OEB, l'USOEB conseille à toutes les parties prenantes intéressées en matière de propriété industrielle de lire ce récent [article](#) du Dr Thorsten Bausch. »